

Notre politique de garantie

En Europe, les produits de marque Columbia, y compris les chaussures, sont livrés avec une garantie commerciale de 2 ans. Le garant est Columbia Sportswear International SARL, Avenue des Morgines 12 Geneva Business Center, 1213 Petit-Lancy Suisse, enregistré sous le numéro de TVA BE 0634.785.915 et représentant fiscal par PricewaterhouseCoopers Business Advisory Services BV/SRL Culliganlaan 5, 1831 Diegem, Belgique. Cette garantie commerciale ne limite pas les droits de garantie légale dont vous bénéficiez en vertu de la loi applicable, comme décrit dans les conditions générales applicables (clause 6).

Notre garantie commerciale couvre les défauts de matériaux et de fabrication des vêtements, équipements et chaussures fabriqués par Columbia Sportswear Company.

Si un produit a un défaut de fabrication, nous réparerons le produit sans frais, remplacerons le produit ou offrirons une note de crédit, à notre discrétion.

Veuillez noter que Columbia ne garantit pas et n'est pas responsable des dommages causés par une mauvaise utilisation, un abus, des accidents, des modifications, une dégradation naturelle des matériaux avec le temps, ou des problèmes auxquels on peut raisonnablement s'attendre avec une usure normale ou le non-respect des instructions d'entretien du produit.

Comment obtenir le service de garantie

1. Pour un produit acheté il y a moins de 2 ans sur notre boutique en ligne officielle Columbia

Chez Columbia Sportswear, nous attendons de nos produits qu'ils soient exempts de défauts de fabrication. Cependant, si vous avez un problème de garantie, veuillez [nous contacter](#) / Europe-Consumers@columbia.com, en fournissant les informations suivantes :

- Votre nom
- Votre numéro de commande
- Quelques photos montrant le défaut
- Une brève description du problème

Nous confirmerons avec vous l'étendue de la garantie.

2. **Pour un produit acheté il y a moins de 2 ans dans un magasin physique**

Notre politique de garantie stipule que les articles doivent être retournés par le biais du point de vente d'origine. Veuillez consulter leur site web et/ou les contacter pour plus d'informations sur leurs services après-vente.

Si cela n'est pas possible, veuillez [nous contacter](#) / Europe-Consumers@columbia.com.

3. **Pour les produits achetés il y a moins de 2 ans sur une boutique en ligne partenaire**

Notre politique de garantie stipule que les articles doivent être retournés par le biais du point de vente d'origine. Veuillez consulter leur site web et/ou les contacter pour plus d'informations sur leurs services après-vente.

Si cela n'est pas possible, veuillez [nous contacter](#) / Europe-Consumers@columbia.com.